



Secrétariat  
général

# 2023 Rapport de gestion

**Dicastère**

Secrétariat général | Finances | Informatique

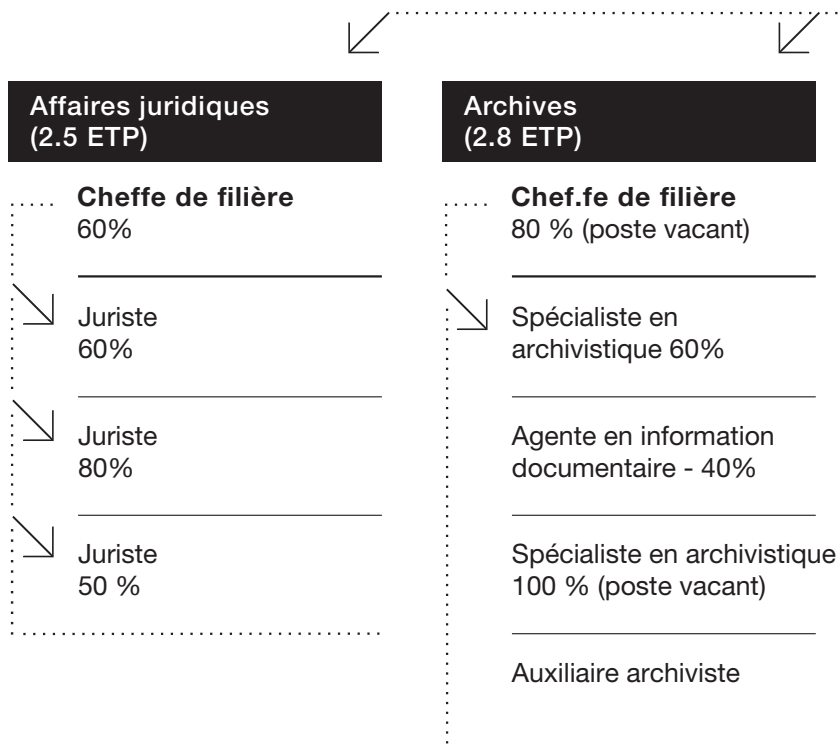
# Secrétariat général

**M. Pierre Dessemontet**

Syndic

**M. François Zürcher**

Secrétaire municipal



**Nombre de postes : 17.7 ETP**

**Nombre de personnes : 25**

**Hors calcul personnel ETP : TOTAL 16**

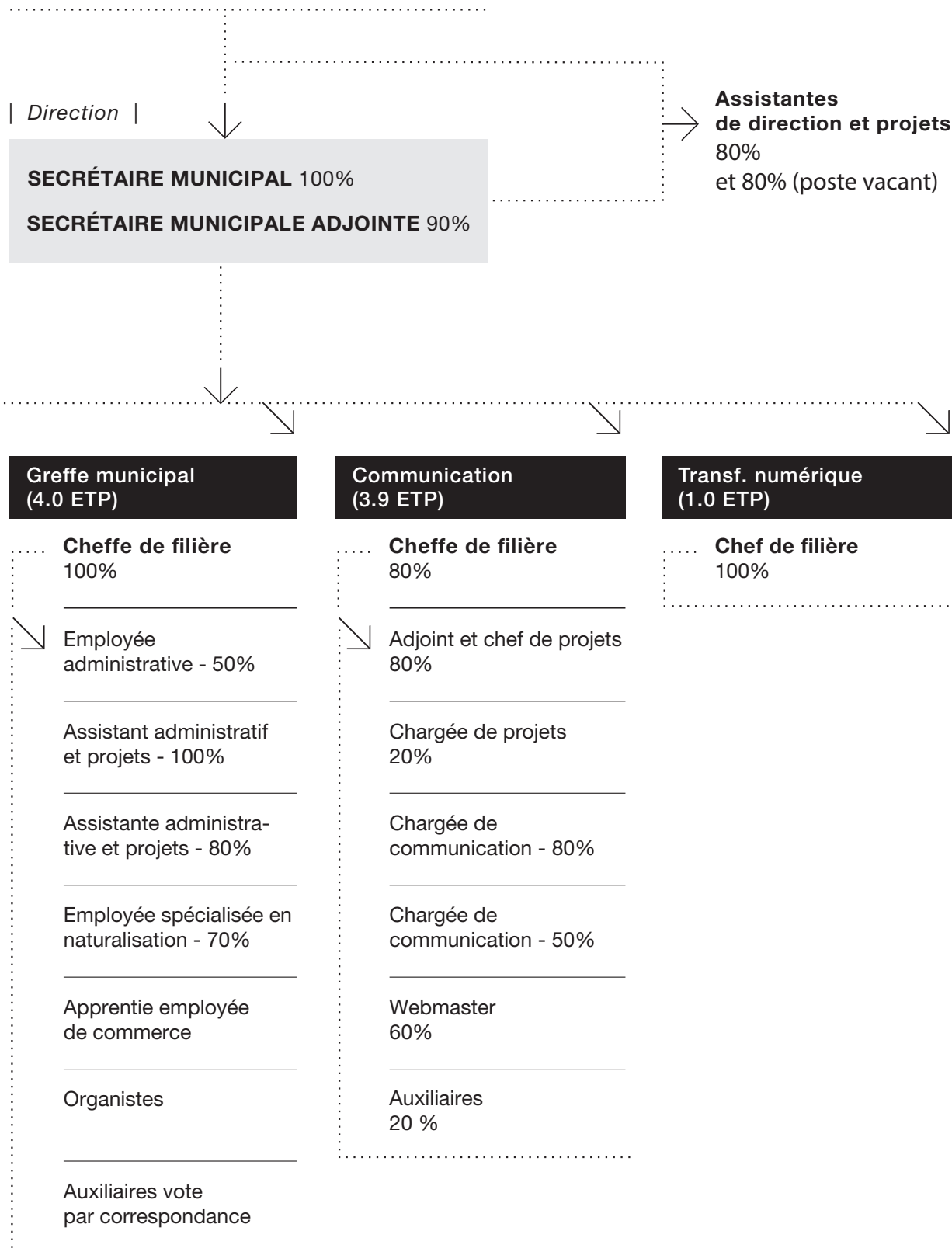
Auxiliaires y compris VPC : 7

Civiliste : 0

Apprentis : 1

Organistes : 8

# SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT



# Secrétariat général

## MISSIONS

Le Secrétariat général (SGE) est l'état-major de la Municipalité. Il veille à ce que la Municipalité puisse prendre des décisions fondées qui seront communiquées de manière coordonnée. Le Secrétariat général :

- prépare les décisions de la Municipalité ;
- communique les décisions de la Municipalité ;
- assure le traitement et la conservation des archives communales ;
- établit des instruments de planification ;
- assure la coordination au sein de l'administration communale ;
- organise les votations et les élections ;
- est le garant d'une information transparente et accessible pour la population ;
- apporte son expertise juridique à la Municipalité et aux services de l'administration communale, en accord avec la politique choisie, dans le but d'assurer des prestations de qualité ;
- assure le pilotage de la coordination juridique de la Ville ;
- conduit et assure une transformation numérique en conseillant et accompagnant la Municipalité et les services dans cette démarche.

## POINTS FORTS

### Gouvernance

Le Secrétariat général a continué la mise en œuvre de son Plan stratégique, conçu sur trois axes : le premier autour de la numérisation, pour encourager une numérisation au service de la collectivité et du personnel de la Ville ; le deuxième autour de la notion de centre de compétences, le service étant le gardien de la cohérence et de la transversalité, le centre d'expertise et le garant de la qualité ; enfin, le troisième autour du fonctionnement interne du service, avec agilité et cohésion. Plusieurs projets menés par le service se sont déclinés dans le cadre de ces trois axes stratégiques.

S'agissant de l'axe numérisation, le Secrétariat général a engagé un responsable de la transformation numérique de la Ville. En 2023, cette personne a rencontré tous les services de la Ville afin de recueillir leurs besoins. Sur cette base, elle a continué les travaux pour le développement d'une stratégie pour la transformation numérique de la Ville. Travaux qui devraient aboutir au printemps 2024.

Dans le but de moderniser l'administration, dans le contexte actuel de numérisation accrue et pour répondre aux besoins d'évolution organi-

sationnelle de l'administration, la Municipalité a décidé en avril 2023 de créer un nouveau service dédié à la transformation numérique de l'administration. Un projet organisationnel a dès lors été lancé, accompagné par une société externe. Celui-ci doit aboutir au printemps 2024.

S'agissant de l'axe « Centre de compétences », le Secrétariat général a pu compléter l'équipe des affaires juridiques pour répondre aux besoins grandissants des services de la Ville. SGE a également officialisé la constitution d'une cellule de coordination interservices de communication, conduite par la responsable de la filière Communication de la Ville et réunissant toutes les personnes ayant une fonction liée à la communication dans les services de la Ville.

S'agissant enfin de l'axe « Fonctionnement agile et cohésion interne », SGE a mené un projet de transformation des espaces de travail qui a abouti début 2023. Au-delà des aspects architecturaux, il s'agit d'un projet de transformation organisationnelle, de changement et d'évolution des façons de travailler vers plus de partage, d'échanges et de flexibilité. Une enquête de satisfaction a été menée à l'automne 2023 auprès

du personnel du SGE, sous la forme d'un questionnaire en ligne et d'ateliers de travail. Quelques mesures d'optimisation seront déployées en 2024. Pour la cohésion interne, un groupe de

travail composé d'une personne par filière a organisé plusieurs activités au cours de l'année 2023.

## Coordination interservices et avec d'autres organismes

Le Secrétariat général a assuré la coordination et le suivi auprès du Conseil communal de 36 préavis et de 11 communications.

Faisant suite à la présentation au Conseil communal d'un programme de législature définissant les objectifs de la Municipalité et les moyens pour les atteindre, ainsi que son calendrier, le Secrétariat général a lancé en 2023 une démarche interservices pour le suivi régulier de ces objectifs et pour un bilan du programme en fin de législature.

Le Secrétariat général, en direction conjointe avec le Service des énergies, a assumé le pilotage d'un groupe de travail ayant pour objectif la mise en place d'un référentiel commun pour la gestion des procédures d'appel d'offres selon la législation en matière de marchés publics. Tous les services de la Ville ont participé à cette démarche, dont la première étape a abouti en 2023, avec la mise à disposition d'un manuel des marchés publics propre à la Ville, d'une charte interne des marchés publics, la définition de critères de notation en fonction des marchés et la mise en place d'une gouvernance et d'outils destinés à tous les services (Intranet, flyer et Journée des marchés publics). Une « Cellule marchés publics » sera dès 2024 l'interlocutrice des services pour toute question en lien avec cette thématique.

En collaboration avec l'Office informatique et une autre commune vaudoise (Pully), SGE poursuit une démarche pour la mise en conformité de l'administration avec la loi sur la protection des données personnelles. Elle comprend la mise en place d'une gouvernance claire, la mise à disposition de documents de référence, la sensibilisation de l'ensemble du personnel à la protection de données et la mise en conformité

des services. Une première étape est en cours avec un service-pilote, le Service des ressources humaines. Une « Cellule protection des données » est l'interlocutrice des services pour toute question en lien avec cette thématique. Elle est composée de trois personnes, qui représentent les domaines de compétence requis par la protection des données : organisationnel, technique et juridique. Ces personnes sont formées en tant que conseillères à la protection des données.

Le Secrétariat général a contribué activement à la structuration de la collaboration entre la Ville et la HEIG-VD. Ainsi, une convention-cadre consolide désormais le partenariat de plus de huitante projets menés par la Ville d'Yverdon-les-Bains et la HEIG-VD, dans des domaines aussi variés que ceux de la santé, du sport, des énergies, de l'urbanisme, de la mobilité, de l'environnement, de la cohésion sociale et de la culture. Ce document scelle les modalités de collaboration entre les deux institutions, dont les premiers exemples remontent à 2007. Une direction stratégique composée de la Municipalité et de la Direction de la haute école est chargée de piloter le partenariat et d'allouer les ressources nécessaires aux différents projets, tandis qu'un comité exécutif composé de 9 membres est responsable de tenir à jour un bilan des activités communes et d'organiser les assises annuelles qui permettront d'identifier les secteurs de collaborations à venir. Cette convention a été signée lors d'une cérémonie au cours de laquelle la Municipalité a tenu à saluer l'immense engagement de la directrice générale de la HEIG-VD, Catherine Hirsch, en faveur de cette collaboration. Une médaille de la Ville lui a été remise, afin de la remercier pour sa remarquable contribution au rayonnement d'Yverdon-les-Bains. La première édition des assises annuelles a eu lieu le 15

septembre dernier et une soixantaine de participantes et de participants se sont penchés sur huit thématiques de collaboration au cours d'ateliers sur des thèmes tels que la mobilité durable, la santé durable, le climat et la transition énergétique, la numérisation de l'administration publique, Smart City, les partenariats publics et sociaux, ainsi que l'attractivité de la ville et de la région.

Cette convention-cadre et l'organisation qui en découle permettront de dynamiser les projets communs à la Ville et à la HEIG-VD, forte de plus de 2000 étudiant·es. Face aux défis exigeants de notre époque, cette convention marque la volonté des deux institutions de favoriser l'innovation et la recherche de solutions à la fois fondées sur les meilleures connaissances scientifiques et taillées pour un territoire spécifique.

## Évènements

Le Secrétariat général a assuré le pilotage et la coordination de deux événements protocolaires, la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août et le jubilé des 250 ans de l'Hôtel de Ville. S'agissant du premier, un nouveau concept a été proposé. Il s'agissait, avant tout, d'alléger la partie officielle en fin de matinée sur la Place Pestalozzi. Cette cérémonie a ainsi été composée de courtes allocutions sur le parvis de l'Hôtel de Ville par Christian Weiler, municipal, et Aurélie-Maude Hofer, présidente du Conseil communal. Le toast à la Patrie a été porté par Kevin Martin, gardien d'Yverdon-Sport. Cette partie officielle a été suivie d'un apéritif à la population offert par la Ville. L'association du 1<sup>er</sup> Août à la Plage a invité ensuite la population à se réunir et célébrer la fête nationale à la plage.

Durant l'année, SGE a proposé plusieurs actions de valorisation de l'Hôtel de Ville pour les 250 ans de l'entrée en fonction du bâtiment sur le thème

Le Secrétariat général a lancé un projet transversal autour des prestations à la population. La mise en œuvre de ce projet devrait permettre d'offrir à la population des prestations multimodales basées sur une culture du service accessible et inclusive, encadrées par du personnel compétent et polyvalent au sein d'un guichet virtuel et de plusieurs guichets physiques spécialisés. Le projet se poursuivra en 2024.

Enfin, le Secrétariat général a apporté une contribution décisive au renforcement de l'organisation de la CECRY (Cellule de crise Yverdon-les-Bains). La fonction de secrétaire municipal et celle de responsable de la communication sont représentées dans le comité de pilotage de la CECRY. La CECRY a été mise à contribution en particulier pour la gestion du drame du Valentin.

1773-2023 : Un Hôtel de Ville entre permanence et mutations. Le programme comprenait des visites pour la Municipalité et les chefs de service, le personnel de l'administration, les classes des écoles yverdonnoises et la population ; la participation aux Journées européennes du patrimoine les 9 et 10 septembre ; une visite dans le cadre de la journée d'accueil des nouveaux habitants le 9 septembre ; une publication imprimée sur l'histoire du bâtiment, de ses salles et de leurs usages à travers le temps ainsi que des publications sous forme numérique (site internet et réseaux sociaux) et une reconstitution d'élection de 1775 proposée par l'association Les 18<sup>èmes</sup> d'Yverdon et Région. Au vu du succès rencontré par le programme proposé en 2023 et afin de permettre à la population de visiter ce bâtiment emblématique d'Yverdon-les-Bains, SGE réitérera le concept des visites de l'Hôtel de Ville.

## ACTIVITÉS DES FILIÈRES

# Filière Greffe

L'année 2023 a été une année riche et intense, tant dans la conduite de projets, avec l'engagement d'une ressource dédiée, que dans l'accomplissement des activités et missions de la filière, avec notamment :

### Élections fédérales 2023

Le Greffe municipal, avec l'appui de différents services, s'est coordonné avec les bureaux électoraux (communal et cantonal) afin de pourvoir les deux sièges vaudois au Conseil des Etats et les 19 sièges vaudois au Conseil national, lors des élections du 22 octobre et du 12 novembre 2023.

Avec l'introduction du bulletin unique au 1<sup>er</sup> juillet 2023, le processus de dépouillement lors des élections reposant sur le système majoritaire a pu être optimisé.

### Développement de projets en matière de numérisation et de transition numérique

Le Greffe municipal collabore activement à plusieurs projets conduits par le Secrétariat général dans le domaine du numérique et, conjointement avec l'Office informatique, est responsable de l'écosystème eSéances. Amorcé en 2022, le déploiement de la solution eSéances.Univers a été finalisé en 2023 et permet ainsi à tout le personnel communal d'utiliser un seul et même

outil pour la gestion de séances et de tâches. Cette solution vient en complément à la solution eSéances.Exécutif (gestion des séances de Municipalité) et sera suivie par eSéances.Flow (solution pour le flux de gestion et de validation des documents en amont des séances) et eSéances.Législatif (gestion des séances du Conseil communal).

### Naturalisation

2023 a été une année stable au niveau des naturalisations, avec la réception de 116 nouveaux dossiers du Service de la population (SPOP), dont 37 dossiers d'enfants âgés de 9 à 18 ans en procédure de naturalisation sans leurs parents. 111 dossiers ont été présentés à la Municipalité et 177 dossiers sont arrivés en fin de procédure, représentant un total de 258 Yverdonnois-es naturalisé-es devant le Conseil d'Etat vaudois.

Grâce à la participation du Service jeunesse et

cohésion sociale, quatre tables rondes Femmes-Tische sur le thème de la naturalisation ont été organisées cette année. Elles ont eu lieu en français, tigrinya et turc et 23 personnes y ont participé. Le jeu de cartes de type « memory », conçu conjointement par le Greffe municipal et le Service jeunesse et cohésion sociale, a rencontré un franc succès auprès des participant-es. Il a facilité d'une manière ludique la compréhension des critères nécessaires à la naturalisation.

### Projet « Service(s) à la population »

La pandémie de Covid-19 a demandé à l'administration communale de s'adapter rapidement afin de continuer à délivrer des prestations de qualité dans un contexte de crise. Les processus ont été revisités, la numérisation accélérée et des aménagements ont été mis en place, tel le guichet unique de l'Hôtel de Ville. Au printemps 2020, la démarche novatrice « TEM Travailler ensemble mieux », coordonnée entre les services

de la Ville, a fait émerger plusieurs solutions validées par la Municipalité, dont l'étude pour une simplification de l'accès aux prestations à la population.

C'est dans ce contexte et également afin de mettre en œuvre l'objectif du programme de législation « Faciliter la relation entre la population et l'administration », que s'inscrit ce projet conduit

par le Greffe municipal. Après une 1<sup>e</sup> phase de construction et d'analyses entre 2021 et 2023, la Municipalité a validé une variante qui est actuel-

lement en cours de consolidation, notamment avec la mise en place d'ateliers interservices.

## Prestations du guichet unique de l'Hôtel de Ville

En raison de la suppression des ventes de billets à bord des bus des réseaux urbains d'Yverdon-les-Bains et d'Orbe et après une phase-pilote, une convention a été conclue en 2023 entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et TRAVYS SA pour la vente de cartes préventes au guichet unique de l'Hôtel de Ville.

Par ailleurs, avec le lancement d'un nouveau concept pour les cartes journalières « communes », mené conjointement entre l'Union des villes suisses (UVS), l'Association des communes suisses (ACS) et l'Alliance SwissPass des CFF, le Greffe municipal a également revu ses processus afin de continuer à offrir, dès 2024, des cartes journalières dégriffée « commune ».

## Projet « Monitoring du programme de législature »

Conduit par le Greffe municipal, ce projet transversal a comme objectif d'assurer un suivi du programme de législature et l'élaboration de son bilan, tout en facilitant la visualisation des données et en apportant une meilleure visibilité

sur l'état d'avancement des différents projets de l'administration. Une fois le nouveau concept validé par la Municipalité pour la législature 2021-2026, la méthodologie pourra être conservée pour les prochaines législatures.

# Filière Archives

## POINTS FORTS

En 2023, SGE-ARCH a organisé en collaboration avec SGE-COMM et avec le soutien des collègues du SGE un programme de célébration du 250<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en fonction de l'Hôtel de Ville, composé de 3 volets : des visites guidées (Journées européennes du patrimoine, accueil des nouveaux habitants, écoles et collaborateurs de l'administration), la publication d'une brochure historique sur le bâtiment largement illustrée et d'une communication sur les réseaux sociaux et, enfin, la reconstitution d'une éléction du 18<sup>e</sup> siècle. Quelque 300 personnes ont fréquenté l'Hôtel de Ville à ces occasions.

La finalisation de l'archivage du fonds Mandrot (18<sup>e</sup> s.) constitue un autre point fort de l'année écoulée. Composé d'une riche correspondance (près de 13'000 lettres) et de nombreux registres comptables, ce fonds est exceptionnel à plus d'un titre. Il documente l'activité de cette famille de négociants yverdonnois spécialisée dans l'importation de produits manufacturés anglais et du large réseau qu'elle a tissé à partir d'Yverdon avec les fournisseurs anglais et les clients et partenaires de plusieurs pays européens. Le travail d'archivage permettra un accès facilité à ce fonds pour les chercheurs.

## ARCHIVAGE

### Archives papier : versements et archivage en 2023

Pour la troisième année consécutive, le volume archivé a dépassé le volume des nouveaux versements. C'est ainsi que plus de 25 mètres linéaires et de nombreux plans de grand format

ont été archivés ; il s'agit essentiellement de fonds en provenance des services de l'administration.



## Archives audiovisuelles : archivage en 2023

L'année 2023 a été essentiellement consacrée au traitement des séances du Conseil communal, qui sont indexées puis mises à disposition du public sur la chaîne des archives audiovisuelles de la Ville <https://www.dartfish.tv/ChannelHome?CR=p88445>.

Les documents audiovisuels nés numériques parvenant aux Archives, notamment les vidéos des séances du Conseil communal, sont conservés sur un serveur dédié dans l'attente d'une solution pour l'archivage numérique.

### Tableau récapitulatif – Archives papier et audiovisuelles

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Versements administratifs (nombre)	16	11	10	5	7	4	6	4
Versements privés (nombre)	3	8	12	8	13	5	9	7
Longueur versements (mètres linéaires)	31.0	44.0	25.0	85.0	40.5	4.5	23.9	11.1
Longueur archivée (mètres linéaires)	47.5	20.0	4.0	12.2	26	44	31.1	25.1
Objets et grands formats archivés (nombre)	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	74	13	--	172
Documents audiovisuels analogiques traités (nombre)	n.r.	n.r.	n.r.	--	3	--	25	11
Documents audiovisuels numériques traités (nombre)	n.r.	n.r.	9	11	8	11	34	11

n. r.:non renseigné

### Inventaire : notices descriptives

Les données d'inventaire sont traitées dans un système d'information archivistique (AtoM) sur un serveur dédié. En parallèle, une partie des inventaires d'archives reste accessible au public sur la plateforme partagée avec une vingtaine d'autres communes vaudoises <https://vaud.archivescommunales.ch/> qui fonctionne avec le même outil.

Durant l'année, plusieurs instruments de recherche spécifiques à certains types de documents ont été créés ou mis à jour.

Actuellement, plus de 20'550 descriptions archivistiques sont disponibles sur la base de données d'inventaire.

Description archivistique Nouvelles notices	2021	2022	2023
ISAD	979	744	195
ISAAR	5	4	1
Croissance annuelle	984	748	196
<b>Total des notices</b>	<b>19'610</b>	<b>20'357</b>	<b>20'553</b>

## DOCUMENTATION YVERDONNOISE

### Bibliothèque des Archives

La bibliothèque s'accroît essentiellement par des dons d'auteurs qui ont eu recours aux archives pour leurs recherches ainsi que la transmission

d'ouvrages reçus par d'autres filières. Les achats par SGE-ARCH sont limités. En 2023, le catalogue s'est accru d'environ 76 unités.

### Dossiers documentaires

Cette collection est composée d'imprimés en lien avec les activités de l'administration, les associations ou les entreprises yverdonnoises. Elle s'est enrichie au fil des années et bénéficie

depuis 2023 d'un classement basé sur celui opéré pour la revue de presse, offrant un accès facilité aux documents. Cette collection contient actuellement 135 dossiers.

## COMMUNICATION D'ARCHIVES

### Demandes d'informations – consultations en salle de travail – prêts

Le nombre de demandes d'informations et de consultation d'archives a augmenté en 2023.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Demandes	107	114	101	117	106	107	111	118	137	107	110	135	158
dont internes	41	46	23	45	42	45	48	54	63	43	41	54	50
Usagers-usagères	75	99	91	100	85	100	95	94	81	83	96	117	142
dont internes	18	33	16	31	25	38	32	36	41	30	29	39	33
Consultations	62	37	33	33	81	283	124	30	50	33	23	38	45
PdC <sup>1</sup> demandes	68	106	83	73	68	74	66	61	70	68	62	62	75
PdC <sup>1</sup> prêt dossiers	169	250	166	178	149	165	134	108	182	158	138	121	212
PdC <sup>1</sup> retour dossiers	153	230	132	171	144	125	97	100	172	130	129	116	128

<sup>1</sup>PdC : Police des constructions

### Valorisation

En plus des actions de valorisation organisées dans le cadre du 250<sup>e</sup> anniversaire de l'Hôtel de Ville, l'année 2023 a permis de mettre en valeur

de nombreux documents d'archives via des expositions ou des publications.

- Contributions (texte et illustration) aux numéros de Rive sud avec des articles sur les archives audiovisuelles, jubilé de l'Hôtel de Ville, participation aux Journées européennes du patrimoine, livre d'or de l'Hôtel de Ville et entretien avec l'archiviste communale en vue de son départ à la retraite;

- Brochure historique 250 ans de l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains : textes et reproduction de documents d'archives ;
- 13 visites du bâtiment de l'hôtel de ville dans le cadre du 250<sup>e</sup> : Journées européennes du patrimoine, réception des nouveaux habitants, public scolaire, collaborateurs de l'administration ; présentation de documents d'archives ;
- Prêt de 11 documents d'archives (1896-1969) en lien avec le Casino-théâtre pour l'exposition organisée par le TBB dans le cadre du 125<sup>e</sup> anniversaire du bâtiment du théâtre ;
- 11 vidéos des séances du Conseil communal indexées, mises à disposition du public sur <https://www.dartfish.tv/ChannelHome?CR=p88445> ; 2 vidéos mises à disposition pour demande privée et jumelage Collesano ;
- 6 autorisations de reproduction accordées.

## Restaurations et conservation

Dans la perspective de la publication de documents d'archives dans le cadre du jubilé de l'Hôtel de Ville, 6 plans du 18<sup>e</sup> siècle ont été restaurés.

Par ailleurs, les registres des autorités régulièrement consultés et qui ont subi des réparations non professionnelles sont restaurés en priorité :

- Registres des Conseils, 1758-1760 (Aa 69), 1789-1791 (Aa 90) ;
- Procès-verbaux de la Municipalité, 1799-1802 (Ab 1).

## Numérisation

- 6 plans de façade et d'intérieur de l'Hôtel de Ville du 18<sup>e</sup> siècle ;
- 1 plan de façade du TBB ;
- 15 plans d'enquête, transmis à Police des constructions pour conservation avec le dossier d'affaires ;
- 4 négatifs du pavillon scolaire de l'hôtel de ville et 1 négatif de l'exposition Rodin 1953.

## Locaux d'archives

Des problèmes d'hygrométrie et de température dans les dépôts d'archives ont nécessité de nombreuses interventions et un suivi régulier des

locaux de conservation. Durant le 2<sup>e</sup> semestre 2023, l'environnement de conservation s'est stabilisé à des valeurs acceptables.

## Gestion documentaire

En 2023, SGE-ARCH a apporté son expertise dans le domaine de la gestion documentaire à plusieurs services de l'administration ainsi qu'au bureau du Conseil communal sur les aspects suivants : plan de classement, calendrier de conservation, gestion des locaux d'archives intermédiaires, gestion papier/numérique, éliminations.

La filière a également poursuivi sa collaboration au sein de projets dans ce domaine menés au niveau cantonal (groupe de travail Référentiel de gouvernance documentaire – Archives cantonales vaudoises) et avec d'autres institutions d'archives cantonales et communales (groupe de travail Records Management – Association vaudoise des archivistes).

# Filière Communication

Dans un contexte marqué par la crise de la presse et le développement foisonnant des réseaux sociaux, la filière Communication a vocation à informer la population et les citoyens avec les moyens les plus adéquats. La réflexion est donc constante pour choisir les meilleurs supports afin d'informer l'ensemble des publics. Cette adaptation requiert de l'agilité de la part de l'équipe et une attention particulière à la formation aux nouvelles opportunités numériques. En 2023, la filière a accompagné la production papier et web du rapport de gestion. Elle a procédé à l'adaptation du site internet de la Ville afin que ses contenus, notamment la page d'accueil, soient plus lisibles sur smartphone et que le référencement thématique soit conforme aux objectifs du Programme de législature 2021-2026. Elle a mis à disposition des services un nouvel Intranet. Plus classiquement, 59 communiqués de presse ont été diffusés, 85 discours et autres textes pour la Municipalité ont été rédigés, 14 conférences de presse et 2 séances d'information publiques ont été organisées.

Afin d'anticiper les besoins en communication

## Rapport de gestion numérique

Pour la deuxième fois, le rapport de gestion de la Ville d'Yverdon-les-Bains a été décliné en version numérique, nécessitant un gros travail de synthèse, d'illustration et de webdesign. De nouvelles manières de faire vivre l'information et les données pertinentes sur la commune sont ainsi proposées à la population, une partie des contenus mis en valeur ayant été repris par la suite sur les réseaux sociaux. Cette évolution

## Charte graphique

Le déploiement de la nouvelle charte graphique de la Ville s'est poursuivi dans les services, afin d'affirmer sur tous les documents rendus publics l'identité de la Ville. Des modèles bureautiques ont été déployés à l'attention de tous les services pour la correspondance. Une nouvelle présentation Powerpoint a également été mise à

des services, de les coordonner, et de fluidifier le travail d'édition et de diffusion de la filière, une cellule de coordination de la communication a été créée. La CelCoCom se réunit à un rythme mensuel avec un référent par service. Des outils de planification ont été mis en place. C'est également dans ce groupe qu'est discuté le sommaire de Rive Sud.

En tout temps, et dans une approche transversale, la filière apporte son expertise à la Municipalité, aux membres de la Municipalité et aux services, dans les dossiers les plus courants comme les plus délicats, qu'il s'agisse d'enjeux d'information, de communication ou d'image. La filière, par sa responsable et son adjoint, a été particulièrement impliquée dans tous les travaux de la CECRY liés à la guerre en Ukraine, à la crise énergétique et au drame du Valentin.

En appui aux archives de la Ville, la filière a réalisé une brochure richement illustrée sur les 250 ans de l'Hôtel de Ville (disponible sous ce lien : [www.yverdon-les-bains.ch/hdv250ans](http://www.yverdon-les-bains.ch/hdv250ans)), et valorisé sur Facebook des anecdotes historiques liées à cette commémoration.

correspond à l'ambition de mieux faire connaître les réalisations et les prestations de l'administration. Les 13 services de la Ville ainsi que la Municipalité et le Conseil communal disposent de leurs propres sous-sections au sein de cette plateforme. Dans un souci de rationalisation et d'économie, la question de la suppression de l'édition papier se pose.

disposition de l'administration. Cette unification représente un gros gain d'efficacité et d'image. L'opportunité d'imposer les principes de la charte graphique dans les documents internes à l'administration doit encore être examinée dans le cadre de la stratégie de numérisation.

## Développement de l'infolettre

Lancée à titre expérimental à l'automne 2021, la publication hebdomadaire des principales décisions de la Municipalité sous forme d'infolettre (newsletter) répond aux besoins de transparence de l'activité municipale dans un contexte où les médias traditionnels sont peu friands de nouvelles institutionnelles. Pour l'année 2023, 40 éditions ont présenté 112 décisions.

L'infolettre est enrichie des principales « actualités » publiées sur le site internet de la Ville et diffusées sur les réseaux sociaux. L'infolettre est adressée aux abonnés qui en font la demande, aux conseillers communaux, à la presse et aux collaborateurs de l'administration pour lesquels elle représente un vecteur synthétique des choix de la Municipalité.

## Rive Sud

Publié cinq fois par année, Rive Sud rencontre un grand engouement de la part des services et du lectorat. Le magazine permet d'expliquer et de détailler les politiques municipales dans toute leur diversité. Il est distribué aux plus de 16'500 foyers yverdonnois. L'édition du mois de juin offre

un cahier central détachable avec le programme d'activités « cet été à Yverdon », établi en collaboration avec les services de la culture, des sports et de l'activité physique et de jeunesse et cohésion sociale. Au total, ce sont 60 pages qui ont été publiées.

## Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

La filière a organisé le 9 septembre la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, selon le nouveau format inauguré en 2022. 1'613 courriers d'invitation ont été envoyés ; 200 personnes ont répondu présentes. Les nouveaux habitants ont

pu se renseigner sur les activités des services et participer à l'une ou l'autre des sept visites qui étaient proposées. Ces dernières ont rencontré un joli succès, avec 158 inscriptions au total.

## Lifting du site internet

Datant de 2018, l'actuel site internet de la Ville a été modernisé, afin de le rendre plus adapté à la consultation sur les supports mobiles, mais aussi de répondre à de plus grandes exigences sécuritaires. Mise en ligne au mois de mai, la nouvelle version du site propose une page d'accueil plus

dynamique et intuitive, un moteur de recherche avancé, ainsi que le réagencement de certaines rubriques pour mieux refléter les axes du programme de législature. Au total, en 2023, le site a été consulté près de 700'000 fois (nombre de pages vues).

## Réseaux sociaux

L'audience de la Ville sur les réseaux sociaux est en constante augmentation, en conformité avec les tendances de « consommation de l'information » observées à l'échelle suisse ou internationale. Le nombre d'abonnés aux différents canaux a en effet connu une hausse significative en 2023, dans les proportions suivantes : +21% sur Facebook, +40% sur Instagram, +22% sur X (anciennement Twitter) et +37% sur LinkedIn. La filière reste toutefois attentive à l'essor de nouveaux réseaux comme Tik Tok, Mastodon, chaîne Whatsapp ou autre, afin de suivre les habitudes changeantes

des publics, notamment des jeunes. Compte tenu des nouvelles règles en termes de modération et de publicités, certains réseaux connaissent une désaffection. Il faut s'attendre dans les années à venir à une audience toujours en hausse, mais plus fragmentée. La présence de la Ville sur les réseaux sociaux se veut informative, et la filière veille à ne pas participer aux polémiques qui se développent sur d'autres comptes que les siens. Dans ce sens, elle ne modère que les contenus de ses propres publications, modérément d'ailleurs, dans le respect de la liberté d'expression.

## Développement des reportages photos et des vidéos

Afin de rendre compte de l'actualité yverdonnoise de manière vivante sur les réseaux sociaux et de valoriser l'image de la Ville, la filière a fait réaliser 55 reportages photos et huit courtes vidéos pour Instagram, quatre vidéos plus longues présentant notamment le nouveau statut du personnel, et la

ville dans son ensemble comme lieu où il fait bon s'établir. Elle a également supervisé la diffusion de 10 séances du Conseil communal sur le site de la Ville, et sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube).

## Intranet

Avec plus de 1'000 employé-es, une administration se doit d'optimiser sa communication interne, notamment en cas de crise. En 2023, la filière a mis à disposition des services un nouvel Intranet, conçu par le webmaster de la Ville. Ce nouvel outil

permet aux services de publier directement des actualités, de constituer des dossiers sur des enjeux transversaux, et l'accès aux documents internes partagés.

# Filière Affaires juridiques

La filière des Affaires juridiques est composée depuis juillet 2023 de quatre juristes à temps partiel. Elle s'est ainsi renforcée et a mis en place une nouvelle organisation tout au long de l'année, afin notamment d'optimiser le support apporté aux autres services de l'administration. Elle a été partie prenante des réflexions visant à positionner le Secrétariat général comme un centre de compétences au service des services. Outre la Cellule protection des données, au sein de laquelle elle est une force de travail très présente, la filière a également activement participé au pro-

jet de référentiel commun en matière de marchés publics. Elle fait partie de la Cellule marchés publics, dont la création a découlé de ce projet.

Les juristes de la filière ont traité pas moins de 340 demandes, émanant de tous les services, y compris du Secrétariat général. Un support particulier a été apporté au Service des énergies, ainsi qu'au Service de l'urbanisme, en particulier pour son secteur de la police des constructions. La filière a également été sollicitée en support pour ce qui a trait au projet de nouveau Statut du personnel et ses directives d'application.

# Filière Transformation numérique

La filière Transformation numérique a été créée au printemps 2023 et a accueilli son responsable au mois de mai. L'objectif de cette nouvelle filière est d'accompagner la Ville et ses services vers une transformation de ses usages et processus au moyens d'outils numériques actuels. Il s'agit d'assurer une parfaite transversalité inter-services, en instillant une dynamique autour de la transformation numérique et en se mettant au service des métiers de la Ville et de l'administration.

Après une phase de prise d'information auprès de tous les services de la Ville, la rédaction d'une nouvelle version de la stratégie numérique a été initiée. En parallèle, un premier projet pilote autour des outils de bureautique a été initié. Celui-ci permet de recueillir les attentes des collaborateurs et d'esquisser ainsi les lignes des nouveaux outils de collaboration.

# AggloY

## Projet d'agglomération

Le rapport définitif de la Confédération relatif au projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération (PA4) a été envoyé le 22 février 2023 et la décision d'octroi des fonds a été validée par les Chambres fédérales le 4 décembre 2023. Le PA4 bénéficie de sept mesures et paquets de mesures cofinancés pour un total de 5.14 millions de francs. La signature de l'Accord sur les prestations entre la Confédération et le Canton est prévu en début d'année 2024.

Les volets diagnostic et besoins d'action du projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération (PA5) ont été validés par le Comité de pilotage AggloY (COPIL AggloY) en 2023. Le deuxième atelier participatif s'est déroulé en présence des membres de la Commission Consultative Intercommunale et des associations concernées en septembre 2023.

## Planification cantonale et régionale

Le plan directeur régional, pour lequel le Bureau d'agglomération a fourni un appui technique à

l'ADNV, est actuellement en fin de processus d'adoption auprès des communes du Nord vaudois.

## Zones d'activités

Dans le cadre de la mise en conformité avec le Plan directeur cantonal, les communes de l'agglomération, en collaboration avec l'ADNV, portent un important travail en vue de la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités, avec pour objectif d'assurer une utilisation efficace des terrains voués à accueillir les

activités économiques de la région. La première phase de l'étude (diagnostic et scénarios) a été achevée en 2021. La deuxième phase, relative à la mise en place d'une stratégie, a démarré en 2022 et a été soumise à examen préliminaire à l'automne 2023.

## Mobilité douce

- Le projet d'itinéraire en direction de Treycovagnes s'est poursuivi (convention pour les réseaux).
- Les travaux de l'itinéraire de mobilité douce entre le giratoire de l'ORIF et le village de Pomy sont terminés. La piste mixte est en service.
- Le projet de réaménagement de la route cantonale entre Grandson et Yverdon-les-Bains a été soumis à l'enquête en janvier-février 2023. L'année a été consacrée au traitement des oppositions.
- L'étude de faisabilité pour le projet de mobilité douce entre Gressy et Yverdon est finalisée et le rapport final sera validé en début d'année 2024.
- La passerelle Coop-Bel Air a été inaugurée le 21 juin 2023.
- L'étude de création de la passerelle des Cigarières (ex passerelle Thièle-Vautier) étant terminée, un dossier de demande de cofinancement a été transmis en décembre 2023 au Canton pour envoi à la Confédération.
- Le Bureau d'agglomération a suivi le projet de mobilité douce à hauteur du passage à niveau de la Brinaz avec Travys. Le projet a été finalisé à l'automne 2023.
- La rocade pour la mesure 4a « Mobilité douce le long des canaux » a été finalisée avec les services des travaux et de l'environnement ainsi que de la mobilité en vue d'un envoi officiel en début 2024.

## Transports publics

- Le rapport final de l'étude du réaménagement de l'interface de transports publics de la gare d'Yverdon-les-Bains a été remis par le bureau d'étude. Il sera validé par le COPIL AggloY en 2024.
- L'agglomération poursuit sa collaboration au sein du groupe de travail chargé de la relocalisation de Travys et CarPostal.
- Le Bureau d'agglomération collabore avec Travys pour le renouvellement des voies ferrées « km 1,435 à 2,040 » du passage à niveau de la Brinaz et du Bey. Le projet a été soumis à enquête publique du 4 septembre au 3 octobre 2023.

## Trafic motorisé et stationnement

- L'étude complémentaire au PA4 concernant le diagnostic stationnement a été réalisée et finalisée en 2023.

## Énergie

- Un appel d'offres sur invitation a été réalisé pour l'élaboration de la planification énergétique intercommunale. Le mandat a été adjugé par le COPIL AggloY en octobre 2023. Les travaux préliminaires de récolte de données auprès des communes ont débuté fin 2023.

## Planifications territoriales en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation. AggloY accompagne les communes pour les aspects relatifs à l'agglomération.

### → Chamblon

- La révision du plan d'affectation communal (PACom) est en cours.

### Grandson

- La révision du PACom est en cours ;
- Le plan partiel d'affectation (PPA) Borné-Nau Est a été mis à l'enquête publique en septembre 2023. Le traitement des oppositions est en cours.

### Montagny-près-Yverdon

- La révision du PACom est en cours.

### Pomy

- La révision du PACom est en cours.

### Treycovagnes

- L'élaboration du PPA Sous-les-Pins est en cours.

### Valeyres-sous-Montagny

- Le PPA « La Combe » a été soumis à l'examen préalable du Canton.

### Yverdon-les-Bains

- Le plan directeur communal et le PACom sont en cours de révision ;
- Le PPA « Ancien-Stand » est en cours ;
- Les propositions de rocade du secteur de protection archéologique « Gare-Lac » vers d'autres secteurs centraux de la ville ont été acceptés par le COPIL AggloY en décembre 2023.



## Pôles de développement

- AggloY accompagne les études concernant le secteur « Gare-Lac ».
- Chamard : La révision du PPA du secteur Chamard-Châtelard est en cours.
- Y-Parc : la Ville poursuit le développement du site en prenant en compte la future halte CFF (mise en œuvre prévue en 2031).
- Le PPA Poissine a été abandonné au profit d'un plan d'affectation cantonal.

## Communication

La communication s'est poursuivie au travers des infolettres, parues 3 fois durant l'année 2023, ainsi que par le site internet.

En raison de l'absence de la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, la conférence d'agglomération prévue en novembre 2023 a été reportée à l'année suivante.